

CONSEIL PONTIFICAL POUR LA PASTORALE DES MIGRANTS ET DES PERSONNES EN DEPLACEMENT
XXIIEME CONGRES MONDIAL DE L' APOSTOLAT DE LA MER

SUIVRE LE CAP ENSEMBLE

Rev. Jurgen R A Kanz
Secrétaire général de l'ICMA

(Gdynia, Pologne, 26 juin 2007)

Diapositive 1: Titre

C'est pour nous un grand honneur et un privilège de m'adresser à cette assemblée. C'est pourquoi je remercie Mgr Marchetto de son aimable invitation, que je considère comme une expression de la collaboration franche et sincère entre l'Apostolat de la Mer et l'Association Maritime Chrétienne Internationale ou ICMA.

Mon expérience personnelle des initiatives pastorales en faveur des marins de toutes les religions date seulement de 11 ans. C'est pourquoi j'ai été consulter divers ouvrages pour en savoir plus sur la façon dont cette coopération oecuménique est née.

Diapositive 2: SUIVRE LE CAP ENSEMBLE

C'est en 1969 – cela fait maintenant près de 40 ans – qu'une consultation internationale sur les services aux marins a été mise en place conjointement par l'AM, par diverses missions protestantes, et par la Conférence mondiale sur la mission et l'évangélisation du Conseil mondial des Églises. Les deux premiers présidents conjoints du groupe de travail qui a conduit à cette association étaient Tom Kerfoot, Secrétaire général anglican de *Missions to Seamen*, et Mgr Francis Frayne, nommé par l'AM pour le compte du Saint-Siège. Cet esprit de collaboration s'est manifesté une nouvelle fois lors de la création du Secrétariat de l'ICMA avec un Secrétaire général à plein temps : *Missions to Seamen* a offert des locaux – à titre gratuit – une aide pour le travail de secrétariat, et l'usage de ses équipements de bureau, tandis que l'Apostolat de la Mer finançait la rémunération du Secrétaire général (anglican). Les autres membres ont assuré le budget courant.

En vous racontant ces détails, je m'adresse en particulier aux plus jeunes d'entre nous. La collaboration au-delà des limites des Églises et des communautés religieuses n'est ni extraordinaire, ni nouvelle. Si vous collaborez dans ce contexte oecuménique, vous ne faites que suivre les traces de vos prédécesseurs et récolter les fruits de ce qu'ils ont semé.

Diapositive 3: Code de conduite de l'ICMA

Cependant, une collaboration réussie et satisfaisante ne peut se réaliser qu'à certaines conditions. L'esprit d'unité doit être soutenu par des initiatives concrètes. C'est pourquoi l'ICMA a

établi un CODE DE CONDUITE qui a été souscrit par tous les membres. L'un des mots-clé de ce Code de bonne conduite est le RESPECT.

Premièrement, le respect sincère des valeurs et des croyances personnelles des marins. Cela signifie qu'un visiteur de navire ne cherchera pas à convertir les marins à sa propre religion, à moins que ceux-ci ne veuillent se convertir expressément et de leur plein gré.

Deuxièmement, le respect de la diversité des membres et des Églises de l'ICMA. Cela ne doit certes pas nous empêcher de cultiver ce qui nous unit, mais nécessite d'établir une distinction très nette entre ce que nous pouvons et ce que nous ne pouvons pas faire ensemble.

Troisièmement, le respect de la loyauté des personnes engagées dans l'apostolat maritime, de leur discipline ecclésiastique propre et de leurs traditions. Un exemple souvent cité : nous ne pouvons pas partager la sainte Communion les uns avec les autres, en outrepassant les limites de nos Églises. C'est – pour reprendre une expression de saint Paul – une écharde dans notre chair. Cela ne durera pas toujours, mais pour l'instant, c'est comme ça !

Diapositive 4: Le Comité exécutif de l'ICMA à Rome

Que signifie cette collaboration en pratique ? Les décisions importantes sont prises par le Comité exécutif qui se réunit deux fois par an (habituellement sur invitation de l'un des huit membres). C'est devenu une tradition que les questions soient débattues jusqu'à ce que tous les membres trouvent un accord. Et bien entendu, l'AM y est représenté, comme vous pouvez le voir sur la photo. Lorsque nous nous sommes réunis à Rome, nous avons eu un échange de vues avec les Cardinaux Hamao et Kasper. Ces partages contribuent à la compréhension mutuelle. Lorsque nous nous sommes réunis à Berlin l'an dernier, nous avons concentré notre attention sur les échanges avec les représentants des Églises d'Allemagne, ceux du gouvernement, et les parlementaires.

Diapositive 5: Conférence régionale de la mer Baltique à Gdynia

Une partie importante de la promotion, de la part de l'ICMA, d'une réflexion et d'une action conjointes se déroule au niveau régional. Sur nos huit coordinateurs régionaux, deux appartiennent actuellement à l'AM, deux à *Missions to Seamen*, un à l'Église luthérienne du Brésil, un à l'Église luthérienne de Finlande, un à l'Église luthérienne d'Allemagne, et un est membre de l'ICMA d'Afrique du Sud. Tous font partie du Forum consultatif annuel, de telle sorte qu'ils peuvent faire entendre leur voix lorsqu'il s'agit d'élaborer des projets ou des programmes conjoints.

L'une des principales tâches des coordinateurs régionaux consiste dans l'organisation de conférences régionales, tous les deux ou trois ans, comme plate-forme importante de communication, avec la possibilité d'y adjoindre une rencontre séparée de l'AM.

Diapositive 6: la formation à l'apostolat maritime

Outre ces diverses conférences, une autre activité importante de l'ICMA est celle de la FORMATION. Un cours qui jouit d'une bonne réputation est le *Seafarers Ministry Training* pour les aumôniers de port nouvellement nommés et pour les travailleurs sociaux à plein temps. Le prochain cours se tiendra en octobre prochain à Rotterdam, pendant deux semaines. En faisant un bilan pour notre principal sponsor, l'*ITF Seafarers Trust*, j'ai découvert que c'est l'AM qui a fait le meilleur usage de cette formation dans les quatre dernières années : 20 formants sur 50 provenaient de l'AM.

Diapositive 7: Formation internationale d'aumônier navigant en Finlande

Une autre offre de formation est la Formation internationale d'aumônier navigant destinée aux aumôniers des ports auxquels leur employeur donne la possibilité de prendre la mer quelques semaines par an. Cette formation de deux semaines comprend un cours sur la sécurité avec diplôme et un programme de formation pour les aumôniers navigants. Le prochain cours se tiendra en Finlande en avril prochain. Encore une fois, c'est l'AM qui a fait le meilleur usage des deux premiers cours, avec 8 des 20 stagiaires.

Diapositive 8: Équipe de préparation aux situations de crise

Le cours de préparation aux situations de crise va subir de grands changements. Actuellement, il n'existe pas de cours magistraux organisé par les conférences. L'équipe CPC est en train de mettre au point un cours interactif qui pourra être suivi soit sur DVD, soit sur Internet. Ces cours n'auront de sens que s'ils sont intégrés, sous forme de module, aux formations pour les aumôniers et pour les travailleurs sociaux. La nécessité de se préparer aux catastrophes maritimes pour pouvoir participer aux programmes d'urgence des ports est évidente. Pour cela, nous devons savoir ce qu'il faut faire et – ce qui est plus important encore – ce qu'il ne faut pas faire dans une situation de crise.

Diapositive 9: Centres d'accueil pour les marins/Southampton

Un grand pas en avant pour servir mieux et plus efficacement les marins est la mise en place de centres d'accueil pour les marins dirigés conjointement par différentes missions qui travaillent dans le même port. Cela a été réalisé dans le passé le plus souvent lorsqu'une mission était propriétaire d'un centre d'accueil et que d'autres missions travaillaient dans et à partir de celui-ci. Pour ne citer que quelques centres d'accueil où cette collaboration a fonctionné : le Centre AM d'Anvers, le Centre *Mission to Seafarers* de Hong Kong, l'ancien Centre des marins allemands de Djakarta, le Centre AM à Santos.

Il existe toutefois un autre modèle, qui est celui de la propriété conjointe d'un centre d'accueil. Ce n'est pas facile à réaliser, car il faut pour cela se mettre d'accord sur un certain nombre de questions juridiques, comme certains d'entre vous le savent probablement par expérience. Mais du point de vue des marins et du point de vue de l'ICMA, cela en vaut vraiment la peine. Dans ce but – je le cite comme exemple – AM, la *Missions to Seamen* et la *British & International Sailors Society* ont fondé une nouvelle « charity » dénommée Centres for Seafarers in UK, qui a pour objectif d'ouvrir un chemin à la collaboration oecuménique et à un service efficace des marins. Notez bien qu'il s'agit d'un exemple lumineux, qui mérite d'être suivi.

Diapositive 10: Représentation à la session maritime de l'Organisation Internationale du Travail et à l'Association Maritime Internationale

Dès l'époque de sa fondation, l'un de ses objectifs de l'ICMA a été « d'être la voix collective et respectée de l'Association, tant auprès de l'industrie maritime qu'à l'extérieur de celle-ci ». En outre, comme l'indiquent ses statuts, l'ICMA se propose de « conseiller et informer les personnes et les organismes dont les décisions et les actions peuvent influencer ou affecter en quelque façon la vie et le bien-être des marins ». Pour atteindre cet objectif, l'ICMA a obtenu dès 1972 le statut d'observateur aux sessions maritimes de l'Organisation Internationale du Travail,

puis, plus récemment, à l'Association Maritime Internationale. L'AM est toujours représenté dans les délégations permanentes de l'ICMA auprès de ces deux organismes des Nations Unies. Nous avons joué un rôle dans l'élaboration de la Convention 186 de l'OIT dite « Déclaration des droits des marins ». Et nous investissons aussi nos forces, notre temps et notre argent dans l'élaboration d'une convention pour les pêcheurs.

Diapositive 11: Secrétariat ICMA à Londres et nouveau Secrétaire général désigné

Un autre symbole de collaboration est le fait que le Secrétariat de l'ICMA est hébergé dans un immeuble appartenant au Diocèse catholique de Westminster – dans une ancienne école primaire que nous partageons avec les bureaux de l'hebdomadaire *The Catholic Herald* et avec l'AM-GB. Vous êtes tous invités à venir nous rendre visite, mais sachez que vous devrez gravir 111 marches en faisant appel à vos seules forces. Pas d'ascenseur ! Et comme l'AM semble être de l'avis que l'ICMA devient de plus en plus fort, nous avons reçu des locaux au dernier étage.

Sachez aussi qu'après le 15 juillet de cette année, ce n'est plus moi que vous trouverez dans la pièce du dernier étage, mais mon successeur, le Rev. Hendrik François la Grange, de Durban (Afrique du Sud).

J'irai passer ma retraite en Allemagne, à Berlin. Que Dieu vous bénisse pour tout ce que vous faites en vue d'améliorer les conditions de vie des marins et des pêcheurs.